





Doulon- CARNET DE CHANTIER Nº1 Gohards

De nouveaux espaces publics pour la rue de la Papotière



QUELS AMÉNAGEMENTS POUR LA RUE DE LA PAPOTIÈRE ?

Pouvoir pratiquer la ville de la proximité: telle est l'ambition du projet Doulon-Gohards. Demain, pour les piétons, les vélos, des espaces publics partagés et des cheminements seront créés, en respect avec le paysage, pour des usages de la ville conviviaux.

La rue de la Papotière est réaménagée pour la sécurité des cyclistes et des piétons.

• Côté faubourg agricole : la rue de la Papotière garde son caractère rural.

La création d'une bande de 10 mètres de large accueille une circulation exclusivement dédiée aux piétons et aux cycles. Les murs en pierres sont conservés, une nouvelle végétation installée et des fossés créés pour recueillir les eaux de pluie, source de fraîcheur.

• Côté cœur de bourg : la rue de la Papotière est bordée de pistes cyclables et de trottoirs confortables, rétablissant l'équilibre entre circulation automobile et modes actifs (vélo, marche). La vitesse y est limitée à 30 km/h.







- moins de vitesse chez les automobilistes :
- plus de sécurité pour les parcours et traversées piétonnes, personnes à mobilité réduite, 2 roues...
- meilleure répartition du stationnement





Pour votre confort, Nantes Métropole réhabilite les réseaux d'eaux usées et d'eau potable.

Nantes Métopole s'engage dans la rénovation de ses réseaux d'eaux usées, et d'eau potable en vue d'améliorer la performance du système de collecte et la qualité de l'eau.

Après un diagnostic des ouvrages de la rue de la Papotière, faisant le constat d'un réseau en mauvais état, des travaux de rénovation vont s'engager dès le 31 janvier.

UNE RÉNOVATION MAJEURE POUR...

- plus de confort,
- moins de fuites,
- une fluidité du parcours des eaux usées
- un service public performant,
- un cycle de l'eau qui respecte l'environnement.









QUEL SERA L'IMPACT DES TRAVAUX ² DANS MA VIE QUOTIDIENNE ?

Afin de rendre plus facile votre quotidien pendant les travaux, au regard de la longueur de l'axe, l'intervention s'effectuera par séquences.

Pendant toute la durée des travaux, le cheminement piéton et les accès riverains seront maintenus. Les accès au domicile pour les voitures sont aussi possibles, sauf nécessité du chantier dans la journée. L'accès pour les véhicules de secours, de collecte des déchets est maintenu.

Le stationnement sur l'espace public sur l'emprise des travaux (zone en rouge sur les plans) est interdit au droit du chantier.

Les conditions de circulation évolueront à chaque phase. Elles peuvent être adaptées ponctuellement.







C'EST TECHNIQUE? ON VOUS EXPLIQUE!

Lors des travaux, pour éviter tout désagréments, il est conseillé de rabattre le couvercle des sanitaires.

Les travaux seront majoritairement réalisés en tranchée ouvertes pour poser de nouvelles canalisations, cependant dès que c'est possible, et afin de minimiser l'impact sur l'environnement et les riverains, une nouvelle canalisation étanche en résine sera créée à l'intérieur de l'ancienne conduite.



Les anciennes canalisations peuvent contenir des matériaux amiantés. Pour apprécier leur état et anticiper le protocole de dépose, un diagnostic précis a permis de vérifier et de recenser les pièces contenant de l'amiante sur l'ensemble du linéaire.

Lors de détection de traces de ce matériau, une unité mobile de décontamination intervient. Le retrait se fait alors de manière confinée pour contenir les poussières. Puis les mesures de protections suivantes sont mises en place sur la zone de travaux et de stockage :

- Balisage du chantier,
- Protection des ouvriers.
- Containers spécifiques pour l'amiante,

Les conditions de circulation évolueront à chaque phase. Elles peuvent être adaptées ponctuellement.

Les réseaux d'eaux usées et pluviales étant des réseaux indépendants du réseau d'approvisionnement en eau potable, ces réseaux ne sont pas en contact. Les travaux ne peuvent donc pas avoir d'effets sur l'eau potable du robinet.

AURAIS-JE TOUJOURS DE L'EAU DURANT LES TRAVAUX ?

La collectivité met tout en oeuvre pour maintenir le service

Sur certaines périodes et pour éviter les désagréments pour vous et le chantier, il pourra vous être préconisé de limiter les évacuations sur le réseau des eaux usées. Vous pourrez être concerné par une à deux coupures d'eau potable, nécessaires pendant les travaux.

Vous serez alors avertis par information dans votre boîte aux lettres.





LES TRAVAUX RUE DE LA PAPOTIÈRE CE SONT



POUR LES EAUX USÉES

760 MÈTRES LINÉAIRES DE COLLECTEUR

(Réseau central, au milieu de la rue sur lequel se branchent toutes les maisons).

46 BRANCHEMENTS

POUR L'EAU POTABLE

1400 MÈTRES LINÉAIRES DE COLLECTEUR

46 BRANCHEMENTS

POUR LES AMÉNAGEMENTS

1,4 KM DE REQUALIFICATION

180 ARBRES PLANTÉS

15 NOUVELLES PLACES EN DÉPOSE- MINUTE

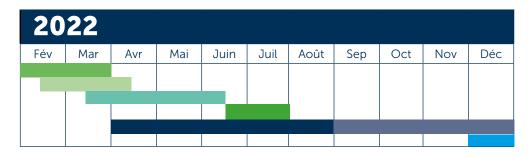
SUR LA SECTION CENTRE-BOURG

- > 2 M DE TROTTOIRS SUPPLÉMENTAIRES
- > 300 M DE PISTES CYCLABLES
- > 30 PLACES DE STATIONNEMENT CONSERVÉES

SUR LA SECTION FAUBOURG AGRICOLE

- > 1 VOIE PIÉTON ET CYCLE DE 4.5 M DE LARGE ET 950 M DE LONG
- > 1 NOUVEL AMÉNAGEMENT PAYSAGER (haies et noues sur 1 tiers de la voie)

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN 8 PHASES



2023										
Janv	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov

TRAVAUX DE RÉSEAUX D'EAU

PHASE 1: 2 MOIS - DE FÉVRIER À AVRIL 2022

Haut de la rue de la Papotière, côté route de Sainte-Luce

PHASE 2:2 MOIS - DE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2022

Entre la Place du Vieux Doulon et la rue de Chambellan

PHASE 3:3 MOIS - DE MI-MARS À MI-JUIN 2022

Entre la rue de Chambellan et le chemin des Petites Rues

PHASE 4:1 MOIS 1/2 - DE MI-JUIN À FIN JUILLET 2022

Boulevard de la Louëtrie

TRAVAUX D'ESPACES PUBLICS

PHASE 1: 4 MOIS - D'AVRIL À AOÛT 2022

Haut de la rue de la Papotière, côté route de Sainte-Luce

PHASE 2:4 MOIS - DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2022

Entre le chemin du Moulin des Marais et la rue des Petites Rues

PHASE 3:6 MOIS - DE DÉCEMBRE 2022 À MAI 2023

Entre la rue Saint-Médard et la rue des Petites Rues

PHASE 4:5 MOIS - DE JUIN À NOVEMBRE 2023

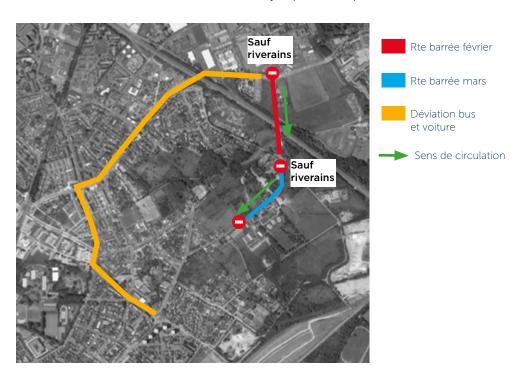
Entre la place du Vieux Doulon et la rue Saint-Médard

Phase 1 - Réseau d'eau

À partir du 31 janvier > durée 2 mois

Travaux de réseaux d'eau sur le haut de la rue de la Papotière

- La voie sera barrée à partir du 31 janvier sauf pour les riverains, les services et l'ITEP, mais réduite à une seule file (sens descendant, vers place du Vieux Doulon), avec sortie possible par rue des Chaupières, et chemin des Petites Rues,
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas,
- L'accès aux fermes reste possible,
- La ligne de bus 87 sera déviée,
- Cette phase se décompose en deux parties :
- > de la route de Sainte-Luce jusqu'à la rue du Moulin des Marais pendant le mois de février. Les accès aux chemins du Bois des Anses et du Moulin des Marais seront à nouveau ouverts début mars
 - > Du chemin du Moulin des Marais jusqu'à l'ITEP pendant le mois de mars



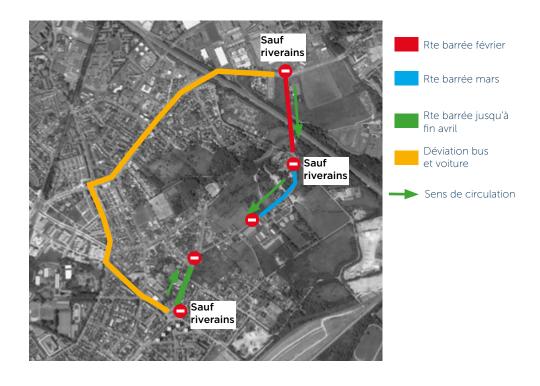
Phase 2 - Réseau d'eau



À partir de mi-février > durée 2 mois

Travaux d'assainissement et d'eau potable entre la place du Vieux Doulon et la rue de Chambellan

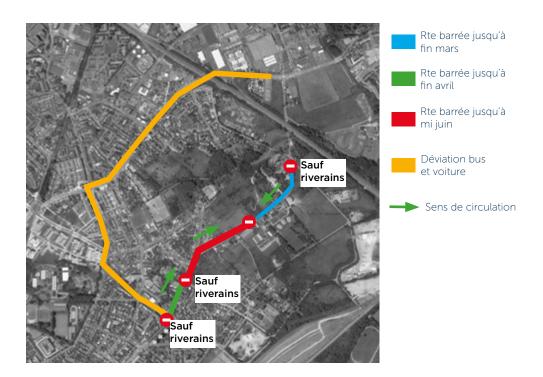
- La voie sera barrée sauf pour les riverains, les services et l'école Sainte-Thérèse, mais réduite à une seule file (sens montant vers route de Sainte-Luce)
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- La ligne de bus 87 sera déviée
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas.
- L'accès aux fermes reste possible,



Phase 3 - Réseau d'eau À partir de mi-mars > durée 3 mois

Travaux d'assainissement et d'eau potable entre rue de Chambellan et chemin des Petites Rues

- La voie sera barrée sauf pour les riverains, les services et le cimetière, mais réduite à une seule file (sens montant vers route de Sainte-Luce), avec sortie possible par chemin des Petites Rues et Boulevard de la Louëtrie
- L'accès aux véhicules riverains se fera dans le sens descendant,
- La ligne de bus 87 sera déviée
- L'accès aux fermes reste possible,
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas.



Phase 4 - Réseau d'eau

À partir de mi-juin > durée 1 mois 1/2

Travaux d'assainissement boulevard de la Louëtrie

- La voie sera barrée sauf pour les riverains, les services et l'école.
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- La ligne de bus 87 pourra circuler selon les mesures de circulation nécessaires à l'aménagement (donc un sens de circulation)
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas.



Phase 1 - Espaces publics À partir d'avril > durée 4 mois

Travaux d'aménagement des espaces publics

- La circulation des véhicules rue de la Papotière se fera dans un seul sens de circulation du sud vers le nord
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- La ligne de bus 87 sera déviée dans le sens nord-sud. Son trajet sera maintenu dans le sens sud-nord, du Vieux Doulon à la route de Sainte-Luce.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas.

Zone de chantier d'avril à mai Zone de chantier de juin à juillet Sens de circulation Déviation Pour rappel Rte barrée sauf riverains jusqu'à fin avril Rte barrée sauf riverains jusqu'à mi-juin Rte barrée sauf riverains de mi-juin à fin juillet Déviation bus et voiture jusqu'à fin juillet

Phase 2 - Espaces publics **A partir de septembre > durée 4 mois**

Travaux d'aménagement des espaces publics et de la grande traversée

- La circulation des véhicules rue de la Papotière se fera dans un seul sens de circulation du sud vers le nord
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- La ligne de bus 87 sera dévié dans le sens Nord-Sud. Son trajet sera maintenu dans le sens sud nord, du Vieux Doulon à la route de Saint-Luce.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas.



Phase 3 - Espaces publics À partir de décembre > durée 6 mois

Travaux d'aménagement des espaces publics

- La circulation des véhicules se fera dans un seul sens de circulation du sud vers le nord
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- La ligne de bus 87 sera dévié dans le sens Nord-Sud. Son trajet sera maintenu dans le sens sud nord, du Vieux Doulon à la route de Sainte-Luce.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas.



Phase 4 - Espaces publics Gohards À partir de juin 2023 > dura

Travaux d'aménagement des espaces publics

- La circulation des véhicules se fera dans un seul sens de circulation du sud vers le nord
- La circulation des cycles et des piétons sera assurée,
- La ligne de bus 87 sera dévié dans le sens Nord-Sud. Son trajet sera maintenu dans le sens sud nord, du Vieux Doulon à la route de Sainte-Luce.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier si c'est le cas.











Pendant le temps des travaux, nous sommes là pour vous aider!

Direction du cycle de l'eau de Nantes Métropole 02 40 95 86 38 - <u>dce-secretariat-it@nantesmetropole.fr</u>

Nantes Métropole Aménagement 02 40 41 01 30 - accueil@nantes-am.com

Direction de quartier Est 02 40 41 61 40 - veronique.servage@mairie-nantes.fr

Pôle de proximité Erdre et Loire
02 28 20 22 00 - pole.erdreetloire@nantesmetropole.fr



